

Le Secrétariat pour la Prévention des Pollutions industrielles (SPI) en Vallée de Seine a maintenant atteint son rythme de croisière et souhaite vous informer régulièrement de ses actions et projets.

Ce premier numéro de la Lettre du SPI rappelle, pour ceux qui ne la connaissent pas encore, l'organisation et la mission du SPI, et présente les principaux travaux réalisés sur deux ans d'activités.

Organisation

Le Conseil d'Orientation du SPI, réunit l'ensemble des membres : Elus, Industriels, Administrations, Associations, Experts, afin de définir des axes de travail. Il est placé sous la présidence de M. le Préfet des Yvelines.

4 Commissions Techniques sur les thèmes de l'air, de l'eau, des déchets et des risques, réunissent les membres concernés par un domaine particulier et veillent à la réalisation des objectifs désignés par le Conseil.

Le Secrétariat Général, assuré par la Direction Régionale de l'Industrie, la Recherche et l'Environnement (DRIRE), gère et anime l'ensemble des travaux.

Moyens

Les moyens financiers, matériels et humains du SPI, proviennent de contribution, de l'Etat, des Collectivités Locales et des Industriels.

Interventions

En sus des travaux liés aux Commissions, le SPI peut intervenir à la demande des partenaires (Collectivités, Associations,...) pour répondre à des questions ponctuelles ou à des plaintes et faciliter le dialogue entre les différentes parties concernées par un problème particulier.

Le SPI est une assemblée collégiale regroupant les principaux acteurs concernés par les problèmes industriels en Vallée de Seine des Yvelines. Sa mission est de favoriser, par le dialogue et la transparence, les actions visant à réduire les pollutions et les nuisances d'origine industrielles et à prévenir les risques technologiques majeurs. Il ne se substitue pas aux activités, aux programmes ou aux réglementations en vigueur, mais il permet de les mettre en relief, d'en éclaircir les enjeux, et éventuellement d'en souligner les faiblesses pour globalement les améliorer.

Air, Eau, Déchets, Risques : des Commissions actives

Les Commissions Techniques rassemblent régulièrement les partenaires concernés. Elles jouent avant tout un rôle d'information, destiné à accroître les connaissances générales des intéressés sur :

- les problèmes d'environnement liés à la présence d'industries,
- les moyens mis en oeuvre pour résoudre ces problèmes,
- les positions de ces problèmes vis à vis des autres sources de pollution.

Aussi, les Commissions se sont d'abord attachées à donner à chacun les connaissances nécessaires pour apprécier les problèmes et les enjeux. Dans ce but des personnes qualifiées ont présenté des exposés généraux ou à caractère scientifique et technique. Les aspects d'ordre réglementaires ont été eux aussi largement abordés. Enfin, les partenaires ont eu un contact direct avec l'industrie, puisque de nombreuses Commissions se sont réunies in-situ et ont été suivies d'une visite des établissements.

La connaissance des pollutions et des risques liés à l'industrie passe également par la réalisation de travaux de synthèse et d'études permettant d'évaluer les apports de la Vallée de Seine dans le contexte général. Un premier «état des lieux» a été établi par chaque Commission sur la base de données collectées auprès des services chargés de la surveillance des installations ou des agences chargées de l'aide à la dépollution. Les bilans ainsi réalisés ont permis de mettre en évidence les points suivants :

- par unité de production et à niveau d'activité égale, les rejets atmosphériques et les effluents aqueux industriels ont nettement diminué depuis dix à vingt ans et continuent de diminuer,
- la production de déchets industriels a de même diminué en volume et le traitement des déchets s'est considérablement développé,
- le poids des problèmes urbains dans les domaines de l'air, de l'eau et des déchets est en revanche en augmentation.

Face à ce constat, les Commissions, tout en maintenant leur centre d'intérêt sur l'industrie, ont lancé des actions visant à mieux connaître l'aspect urbain de la pollution.

La réalisation de ces bilans a par ailleurs montré les limites des données disponibles, qui ne concernent généralement que les établissements industriels important d'une part et, qui d'autre part proviennent souvent de mesures ponctuelles, se prêtant difficilement à extrapolation. La plupart des Commissions mènent donc des actions visant à améliorer les bilans.

Les principaux travaux du SPI

Commission Air

La Commission Air est présidée par M. Friederici Sous-Préfet de Saint Germain.

Exposés :

- les polluants atmosphériques,
- les centrales thermiques,
- les mesures à l'émission,
- les odeurs.

Réalisations:

- bilans sur la pollution atmosphérique industrielle en Vallée de Seine, et sur l'impact de la centrale EDF de Porcheville,
- Après-midi d'information sur le thème «Air et Santé». Réuni autour de spécialistes de renommée internationale, ce colloque a souligné le lien existant, et quantifié en agglomération parisienne, entre la pollution d'origine automobile et la santé,
- "l'Air et de la Santé", Actes du colloque,
- étude de corrélation entre les pointes de pollutions observées en agglomération parisienne et celles observées en Vallée de Seine.

En Cours:

- programme odeurs en 2 volets (suivi et analyse des plaintes; inventaire des sources d'origine industrielles et des actions visant à les réduire)
- brochure sur la qualité de l'Air.

Commission Risques

La Commission Risques est présidée par M. le Sous-Préfet de Mantes La Jolie.

Exposés:

- les principes généraux de la maîtrise du risque industriel,
- présentation des sites industriels de la Vallée de Seine dont les activités induisent des dangers sortant de l'enceinte des établissements,
- les études de dangers des industriels,
- les plans de secours spécialisés.

En cours :

- enquêtes sur les transports de matières dangereuses en Vallée de Seine aval.

Commission Eau

La Commission Eau est présidée par M. Amouroux, Vice Président délégué Conseil Général des Yvelines, maire d'Epône.

Exposés :

- les pollutions industrielles et leur impact sur le milieu aquatique,
- la qualité de la Seine et de ses affluents à l'aval de Paris,
- l'alimentation en eau potable.

Réalisations:

- bilan approfondit des apports en polluants d'origine industrielle ou urbaine, dans le milieu aquatique en Vallée de Seine,
- brochure sur l'eau reprenant les résultats du bilan.

En cours :

- bilan 1994 des apports en polluants dans le milieu aquatique en Vallée de Seine,
- étude sur les apports en polluants d'origine industrielle vers les stations d'épuration des eaux urbaines.

Commission Déchets

La Commission Déchets est présidée par M. Braye, Président du District Urbain de Mantes, maire de Buchelay.

Exposés:

- les différents types de déchets,
- le traitement et le stockage des déchets industriels spéciaux (DIS),
- les études déchets industriels,
- les sols et les sites pollués dans les Yvelines. Cas du site «Grévis» à Limay,
- plan départemental d'élimination des déchets ménagers et plan régional d'élimination des déchets industriels .

Réalisations:

- bilan de la production de déchets industriels en Vallée de Seine.

En cours :

- enquêtes sur la production et le traitement des déchets d'une petite zone d'activité,
- inventaire historique des sites et sols pollués en Vallée de Seine, dans le cadre d'une démarche proposée par le Ministère de l'Environnement.

Calendrier

12 Septembre 1995

Commission Eau

- bilan 1994 des apports en polluants dans le milieu aquatique en Vallée de Seine,
- présentation du second programme d'action de la Commission.

27 Septembre 1995

Commission Déchets

- plan départemental d'élimination des déchets ménagers,
- plan régional d'élimination des déchets industriels spéciaux,
- bilan 1994 de la production de déchets industriels en Vallée de Seine.

La prochaine Lettre du SPI

- les projets du SPI,
- le programme odeurs